

École primaire de Colombey-les-Belles

année scolaire 2019/2020

2 route de Moncel

54 170 COLOMBEY-LES-BELLES

☎ 03.83.52.05.37

✉ ce.0542009r@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE

le 30/06/2020

de 18 h à 20 h

PARTICIPANTS

Présents

Enseignants : Nathalie BOUVARD ; Nathalie CARTIER ; Mathilde CHARDON ; Julie DESBOS ; Eva DEVILLARD ; Céline GODARD ; Sandrine KUNG ; Vilayphone L'HUILLIER ; Marie MARTIN ; Sandra RAGOT ; Amélie SIMONETTI.

Parents d'élèves : Adélaïde BONNEFOY ; Marion ENGEL ; Stéphanie HENRION ; Hélène HENRION-FELTER ; Christophe LE BOURVA ; Michael OLLICHON ; Sandrine ROBERT.

Représentants communes / SIEEP : Cédric BEGIN (Barisey-la-Côte) ; Nathalie CROSNIER (Colombey-les-Belles) Alex LARDIN (Dolcourt) ; Françoise VALLANCE (Vice-Présidente du SIEEP / Selaincourt) ; Benjamin VOINOT (Président du SIEEP).

Excusés

Enseignantes : Nathalie DENIS-KUHN ; Céline MONETTI ; Armelle MOUGEOT ; Catherine SOLES.

RASED : Monique ORTEGA ; Marie-Hélène PIERRE.

Parents d'élèves : Juliette COLIN ; Ghislain GARNIER ; Patricia GREGOIRE.

DDEN : Danièle BOLMONT.

Points traités	Présentation
<p>1) Bilan de la période de mars à juin 2020</p>	<p>Mi-mars : fermeture des écoles, début du confinement et mise en place des classes à distance.</p> <p>11 mai : réouverture de l'école, sur la base du volontariat pour les élèves. Mise en place de groupes de 8 à 13 élèves dans les classes et accueil à la semaine, avec respect du protocole sanitaire.</p> <p>25 mai : accueil de quelques élèves de plus pour compléter les classes dans lesquelles cela était possible, en continuant l'accueil à la semaine auquel nous tenions, et toujours dans le respect du protocole sanitaire.</p> <p>8 juin : suite à l'annonce du retour possible à l'école de tous ceux qui le souhaitaient, mise en place de groupes pour accueillir les élèves : certains ont pu venir à la semaine, d'autres sur 3, 2 ou 1 seul jour.</p> <p>22 juin : remise en place de l'obligation scolaire et retour de tous les élèves dans les classes, avec un protocole sanitaire allégé concernant les distances dans les classes. Quelques familles n'ont pas souhaité remettre leur enfant à l'école pour des raisons médicales ou personnelles. Pour 4 familles (5 élèves), nous n'avons pas de nouvelles suite aux mails et appels téléphoniques : un signalement a été fait auprès de l'IEN de Toul.</p> <p>Les représentants des parents d'élèves félicitent l'équipe enseignante pour tout le travail mené durant cette période particulière.</p> <p>Il convient également de noter que les élèves ont fait preuve de très bonnes capacités d'adaptation et la très grande majorité des familles a assuré un bon suivi de la scolarité.</p> <p>Une motion est lue et proposée au vote :</p> <p><i>« Nous, personnels et parents de l'école primaire de Colombey-les-Belles, avons toutes et tous été très fortement impactés par les changements incessants et multiples subis depuis le début de cette crise sanitaire.</i></p> <p><i>Les différentes injonctions des nombreuses instances hiérarchiques de l'Éducation Nationale (souvent contradictoires) ont à chaque fois été adressées sans aucune consultation des personnels, ni des parents, et demandant des réactions immédiates de toutes et tous. De plus, nous en avons systématiquement eu connaissance par les médias avant même la communication officielle. Cela dénote à tout le moins un manque de considérations vis-à-vis des personnels, des parents et des élèves.</i></p> <p><i>Après avoir fait porter aux parents la responsabilité du retour à l'école depuis le 11 mai, leur avoir demandé de s'organiser en conséquence et dans le cadre d'une école non obligatoire, le président</i></p>

change les règles du tout au tout sans préavis pour rendre l'école obligatoire à deux semaines des vacances.

Nous souhaitons exprimer notre incompréhension face à cette reprise qui nous semble précipitée. Et cela d'autant plus qu'elle vient sans prise en compte des organisations décidées par les équipes et avec un cadre sanitaire variable selon l'âge des élèves, sans que cela ne soit justifié par l'évolution de la pandémie. »

→ Motion adoptée à l'unanimité.

Le problème du nombre de points d'eau pour le lavage des mains est évoqué : du côté élémentaire, il manque des lavabos pour permettre aux élèves de se laver les mains sans attendre trop longtemps (pour rappel, les lavages de mains ont lieu au minimum 8 fois par jour et cela prend du temps sur les apprentissages).

Le SIEEP a bien entendu ce problème et va étudier les possibilités d'amélioration de la situation.

2) Prévisions d'effectifs et de répartition des classes

Effectifs prévus : 242 élèves

PS : 26 MS : 19 GS : 23

CP : 35 CE1 : 37 CE2 : 23 CM1 : 36 CM2 : 32 ULIS = 11

Répartition des classes :

PS-MS (Mme L'HUILLIER) : 13 + 9 = 22

Une rentrée échelonnée sera proposée pour les élèves de PS uniquement.

PS-MS (Mme DENIS-KUHN & ...) : 13 + 10 = 23

GS-CP (Mme SIMONETTI) : 12 + 11 = 23

GS-CP (Mme SOLES) : 11 + 12 = 23

CP-CE1 (Mme BOUVARD & Mme MARTIN) : 12 + 12 = 24

CE1 (Mme MOUGEOT & ...) : 24

CE2 (Mme KUNG) : 24

CM1-CM2 (Mme MONETTI & ...) : 12 + 11 = 23

CM1-CM2 (Mme RAGOT) : 12 + 11 = 23

CM1-CM2 (Mme CARTIER) : 12 + 10 = 22

ULIS (Mme GODARD) : 12 maxi

<p><u>3) Fournitures scolaires</u></p>	<p>Les fournitures demandées aux familles pour la rentrée doivent correspondre à 3 priorités définies par le Ministère de l'Education Nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un budget raisonnable pour toutes les familles. - Un cartable allégé. - Des produits triables et recyclables. <p>Pour la prochaine rentrée, nous avons été amenées à demander quelques fournitures en plus aux familles compte-tenu de la baisse du budget de fonctionnement octroyé par le SIEEP.</p> <p>Les listes de fournitures des différentes classes ont été présentées et approuvées par le conseil d'école.</p> <p>Elles seront envoyées par mail aux familles, avec les dossiers d'inscription pour le périscolaire et la cantine, et seront également affichées devant l'école et dans les mairies des communes du regroupement.</p>
<p><u>4) Questions diverses</u></p>	<p>Les parents d'élèves souhaitent connaître les raisons de la baisse du budget de fonctionnement octroyé par le SIEEP.</p> <p>→ Le budget du SIEEP est alimenté par les 6 communes du regroupement et il y a peu d'autres sources de financement. D'autre part, l'obligation scolaire est récemment passée de 6 à 3 ans, ce qui a eu des conséquences pour les communes, qui participaient au budget du SIEEP à hauteur du nombre d'enfants scolarisés ; désormais, la participation des communes se fait par rapport au nombre d'habitants (par exemple, pour une commune, 40 000 € sont demandés pour 16 élèves, ce qui est considérable).</p> <p>Globalement, sur le budget 2020, il y a eu une baisse significative tant au niveau du SIEEP que du GIP.</p> <p>Lorsqu'il y a des besoins, il faut les exprimer et le SIEEP étudie s'il peut y répondre favorablement ou non.</p>

Signature de la directrice : Marie MARTIN